

la Cour de Vienne les exemples de la plus singulière modération , & les preuves de la plus sage tolérance , a jugé qu'une pareille conduite cesseroit d'être loüable , dès qu'elle devenoit incompatible avec sa gloire personnelle , l'honneur de son Royaume , & l'apui qu'il devoit à ses Alliés. Il s'est déterminé à déclarer la guerre à l'Empereur , & a invité le Roi de Sardaigne à prendre à cette guerre la même part qu'il prenoit aux motifs qui la rendoient indispensable.

Le Roi de Sardaigne engagé par tant d'endroits à épouser le juste ressentiment de S. M. T. C. , ayant de plus ses propres griefs à reparer , convaincu par une longue expérience , que les maximes de la Cour de Vienne , invariables sur son compte , tendoient à miner sa Souveraineté , en attendant l'occasion de l'opprimer sans ressource. Confirmé dans cette certitude par des exemples capables d'allarmer les plus grandes Puissances , a signé au Traité ; joignant avec confiance ses armes à celles d'un Prince , qui , dépouillé d'ambition , n'a cherché à se distinguer en Europe que par son amour pour la paix , & par l'équité de ses desseins.

Le Roi de Sardaigne en qualité de Souverain indépendant , est dispensé d'autoriser par des exemples les mesures qu'il est contraint de prendre contre l'Empereur , en qualité de Prince de l'Empire il en a d'illustres à suivre. Il sçaura s'y conformer , en maintenant une indissoluble union avec cet auguste Corps , & une parfaite amitié avec les dignes Membres qui le composent , du nombre desquels il fait gloire d'être.

C'est donc pour l'honneur de son Auguste Allié pour le sien propre , pour sa sûreté , pour la tranquillité & le bonheur de ses Etats , que le Roi de Sardaigne , après avoir marqué par toutes ses déterminations